

IDÉES-FORCES

MIGRANTS, RÉFUGIÉS ET SOCIÉTÉS

Environ 2,3 % de la population mondiale — ou 184 millions de personnes, dont 37 millions de réfugiés — vivent en dehors de leur pays de nationalité. Les mouvements transfrontaliers d'aujourd'hui se caractérisent par leur diversité : raisons d'émigrer, compétences et caractéristiques démographiques, statuts juridiques, situations et perspectives. Quelque 43 % des migrants et des réfugiés se trouvent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire ; 40 % dans des pays à revenu élevé de l'Organisation de coopération et de développement économiques ; et les 17 % restants dans des pays du Conseil de coopération du Golfe. Il existe des pays d'origine et de destination à tous les niveaux de revenu et, en fait, beaucoup jouent les deux rôles à la fois, à l'instar du Mexique, du Nigéria et du Royaume-Uni.

La migration se trouve être un puissant moteur de développement, améliorant la vie de centaines de millions de migrants, de leurs familles et des sociétés qui les accueillent à travers le monde. Si elle est bien gérée, elle peut contribuer à accroître la prospérité et aider à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

La migration deviendra de plus en plus nécessaire pour les pays à tous les niveaux de revenu

Les gens émigrent à cause de déséquilibres mondiaux tels que les importantes disparités de bien-être, et de chocs comme les conflits et la violence. Mais le paysage de la migration est en train d'évoluer. Au cours de la prochaine décennie, la migration deviendra de plus en plus une nécessité pour tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu.

Les changements démographiques attisent la compétition pour les travailleurs et les talents face au vieillissement rapide des populations des pays à revenu élevé et intermédiaire. La proportion de personnes âgées de plus de 65 ans dans les pays à revenu élevé a atteint le niveau historique de 19 % en 2022 et devrait encore augmenter. Cette augmentation exerce une pression sur l'économie mondiale, les soldes budgétaires et le contrat social au sens large. En République de Corée, pays où le vieillissement est le plus rapide, une personne sur six aura plus de 80 ans d'ici 2050, soit quatre fois plus qu'aujourd'hui. De même, la plupart des pays à revenu intermédiaire ont bien engagé leur transition démographique, pendant que leurs taux de fécondité sont en chute libre. Au Bangladesh, en Chine, en Inde, à Maurice, au Mexique, en Thaïlande, en Tunisie et en Türkiye, les taux de fécondité n'atteignent pas le seuil de renouvellement, ce qui accroît le risque que la population de nombreux pays à revenu intermédiaire vieillisse avant que ceux-ci n'accèdent au statut de pays riches. En revanche, la population des pays à faible revenu continuera d'augmenter rapidement. La mesure dans laquelle les pays autorisent la migration pour aider à réduire certaines disparités qui apparaissent sur le marché du travail mondial déterminera en grande partie les trajectoires économiques et sociales à tous les niveaux de revenu.

Le changement climatique aggrave d'autres facteurs de migration. Environ 40 % de la population mondiale, soit 3,5 milliards de personnes, vivent dans des endroits très exposés aux effets du changement climatique : pénuries d'eau, sécheresse, stress thermique, élévation du niveau de la mer et phénomènes extrêmes tels que les inondations et les cyclones tropicaux. Les opportunités économiques diminuent dans les régions touchées, ce qui amplifie les vulnérabilités et alimente les pressions migratoires. En outre, les effets du changement climatique menacent l'habitabilité de régions entières dans des zones aussi diverses que le Sahel, les terres basses du Bangladesh et le delta du Mékong. Dans certains petits États insulaires en développement, ces effets obligent les dirigeants à envisager des relocalisations planifiées. La plupart des mouvements attribués au changement climatique se sont jusqu'à présent produits sur de courtes distances, principalement à l'intérieur d'un même pays. Mais cela pourrait changer. La question de savoir si et dans quelle mesure le changement climatique amplifiera les flux migratoires internationaux dans les décennies à venir dépend des politiques mondiales et nationales d'atténuation et d'adaptation adoptées et mises en œuvre aujourd'hui.

Face à ces forces, la migration doit être gérée de sorte que ses bienfaits sur le développement puissent se concrétiser pleinement. Les approches actuelles échouent souvent, tant pour les migrants que pour les nationaux. Et elles sont source d'importantes inefficacités et d'occasions manquées aussi bien dans les pays de destination que dans les

pays d'origine. Parfois, elles entraînent des souffrances humaines. Dans de nombreux pays, indépendamment de leur niveau de revenu, des groupes importants, et parfois de plus grands pans de la société, remettent la migration en question dans le cadre d'un discours plus large contre la mondialisation.

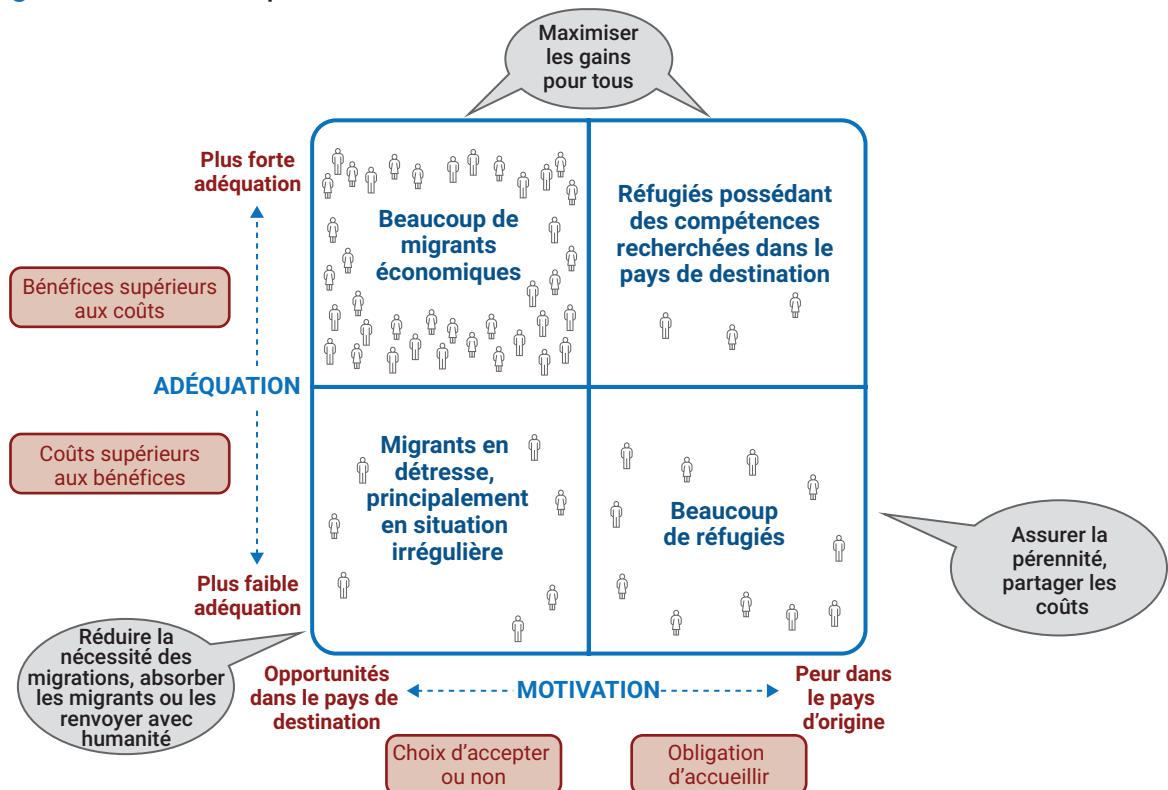
Tous les migrants ne sont pas identiques : la matrice adéquation-motivation

La migration comporte à la fois des bénéfices et des coûts pour les migrants, les pays d'origine et les pays de destination. Dans tous les cas, le bilan dépend des caractéristiques individuelles des migrants, des circonstances de leur déplacement et des politiques auxquelles ils sont exposés. Cependant, ce sont en grande partie les pays de destination qui influencent les politiques parce qu'ils déterminent et réglementent qui franchit leurs frontières, qui est légalement autorisé à séjourner sur leur territoire et avec quels droits.

L'économie du travail et le droit international sont les bases essentielles pour comprendre les schémas migratoires et concevoir des politiques appropriées en matière de migration. L'économie du travail s'appuie sur l'« adéquation » entre les compétences et attributs connexes des migrants, d'une part, et les besoins des pays de destination, d'autre part, pour déterminer si l'accueil de migrants génère des gains économiques ou non. En vertu du droit international, les pays de destination ont l'obligation de fournir, sur leur territoire, une protection aux personnes qui fuient leur pays d'origine en raison d'une « crainte fondée » de persécution, d'un conflit ou de violences, et qui ne peuvent pas y retourner par peur pour leur vie — la définition même du *réfugié*.

Ce rapport propose un cadre analytique qui intègre les deux dimensions que sont l'adéquation et la motivation. Il distingue quatre types de migrants et recense les priorités stratégiques pour chaque cas. Il vise à mettre à disposition des responsables politiques un outil d'aide à la décision afin de mieux gérer la migration (figure 1).

Figure 1 Matrice adéquation-motivation



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2023.

Note : Le terme *adéquation* désigne le degré auquel les compétences et les attributs connexes d'un migrant répondent à la demande dans le pays de destination. Le terme *motivation* fait référence aux circonstances dans lesquelles une personne se déplace, que ce soit pour trouver de meilleures possibilités ou en raison d'une « crainte fondée » de persécution, d'un conflit armé ou de violences dans son pays d'origine.

Faire en sorte que la migration transfrontalière concoure à la prospérité et au développement

Les moyens d'action des pouvoirs publics doivent être adaptés à chacune des quatre catégories de migrants (voir le tableau 1 pour plus de détails) :

- **Migrants économiques dont les compétences et les attributs sont en forte adéquation avec les besoins du pays de destination** (quadrant supérieur gauche de la figure 1). La plupart de ces migrants sont en quête de meilleures opportunités et apportent des compétences et des attributs qui sont recherchés dans leur pays de destination. Qu'ils soient hautement ou peu qualifiés, avec ou sans papiers, leur déplacement a des effets bénéfiques considérables sur le développement de leur pays de destination et de leur pays d'origine, et sur leur propre bien-être. Il comporte également des coûts (économiques, sociaux, humains), mais ceux-ci sont généralement inférieurs aux bénéfices. Dans ce cas, les intérêts de toutes les parties sont généralement alignés.

Objectif des pouvoirs publics : Accroître les bénéfices et réduire les coûts de la migration en agissant à la fois dans les pays d'origine (par exemple, pour faciliter les envois de fonds et le transfert de connaissances, atténuer les effets de la fuite des cerveaux et protéger les ressortissants à l'étranger) et dans les pays de destination (par exemple, pour accorder aux migrants des droits et un accès aux marchés du travail, faciliter leur insertion dans la société et soutenir les ressortissants touchés).

- **Réfugiés dont les compétences et les attributs sont en forte adéquation avec les besoins du pays de destination** (quadrant supérieur droit de la figure 1). Certains réfugiés possèdent des compétences et des attributs qui correspondent aux besoins du pays de destination, même s'ils se déplacent par crainte et non pour rechercher des opportunités. Leur migration procure à la société de destination les mêmes avantages au plan du développement que ceux apportés par les migrants volontaires.

Objectif des pouvoirs publics : Augmenter encore les gains nets de la migration et réduire les coûts dans les pays d'accueil en accordant aux migrants des droits et un accès aux marchés du travail, en facilitant leur insertion dans la société et en soutenant les ressortissants touchés.

- **Réfugiés dont les compétences et les attributs sont en plus faible adéquation avec les besoins du pays de destination** (quadrant inférieur droit de la figure 1). De nombreux réfugiés choisissent leur destination en fonction de leur besoin immédiat de sécurité, et pas nécessairement pour des considérations liées au marché du travail : il est donc possible que leurs compétences ne soient pas recherchées dans les communautés d'accueil. D'autres ne sont pas autorisés à intégrer le marché du travail et à faire valoir des compétences qui leur permettraient autrement de contribuer à leur société d'accueil. Dans tous les cas, conformément au droit international, les réfugiés doivent être accueillis, quels qu'en soient les coûts.

Objectif des pouvoirs publics : Pour le pays de destination, réduire les coûts associés à l'accueil des réfugiés et les partager avec d'autres pays. Cela nécessite souvent d'adopter une approche à moyen terme qui vise à assurer la viabilité financière et sociale de l'accueil des réfugiés en permettant à ces derniers de se déplacer à l'intérieur du pays, d'accéder au marché du travail et de bénéficier des services nationaux, et à procéder à un meilleur partage des responsabilités dans le cadre d'initiatives mondiales et régionales.

- **Migrants en détresse dont les compétences et les attributs sont en plus faible adéquation avec les besoins du pays de destination et qui ne sont pas des réfugiés** (quadrant inférieur gauche de la figure 1). Comparativement, ces migrants sont globalement en nombre limité, mais ils suivent souvent un itinéraire irrégulier et dangereux, ce qui pose des défis importants aux pays de destination. L'expression *migrants en détresse*, telle qu'elle est utilisée dans le présent rapport, est une reconnaissance des circonstances dans lesquelles ceux-ci se déplacent, et non une catégorie normative.

Objectif des pouvoirs publics : Pour le pays de destination, respecter la dignité des migrants en fournissant des formes complémentaires de protection internationale à ceux qui en ont besoin et en gérant les retours involontaires avec humanité, et réduire parallèlement la nécessité de tels déplacements en encourageant des migrations qui répondent le mieux aux besoins du marché du travail et en soutenant dans les pays d'origine un développement inclusif qui concourt au renforcement des compétences et de la résilience de migrants potentiels.

Tableau 1 Principales recommandations

LORSQUE LES COMPÉTENCES DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS SONT EN DEMANDE (FORTE ADÉQUATION)		
PAYS D'ORIGINE Gérer la migration pour réduire la pauvreté	PAYS DE DESTINATION Maximiser les bénéfices, réduire les coûts	COOPÉRATION BILATÉRALE Renforcer l'adéquation
<p>Stratégie. Intégrer l'émigration dans les stratégies de développement.</p> <p>Envois de fonds. Tirer parti des envois de fonds pour réduire la pauvreté et baisser leurs coûts.</p> <p>Connaissances. Travailler avec la diaspora et les rapatriés pour stimuler les transferts de connaissances et renforcer l'intégration dans l'économie mondiale.</p> <p>Développement des compétences et limitation de la fuite des cerveaux. Développer l'éducation et la formation aux compétences en demande sur les marchés du travail national et mondial.</p> <p>Protection. Assurer la protection des citoyens à l'étranger. Soutenir les membres vulnérables des familles restés au pays.</p>	<p>Stratégie. Reconnaître les besoins en main-d'œuvre. Établir un consensus sur le rôle de la migration. Assurer la cohérence des politiques.</p> <p>Immigration et statut. Inciter à une immigration mieux adaptée. Veiller à ce que les migrants aient un statut officiel et des droits.</p> <p>Inclusion économique. Faciliter l'insertion sur le marché du travail. Améliorer la reconnaissance des qualifications des migrants. Lutter contre l'exploitation et promouvoir le travail décent.</p> <p>Inclusion sociale. Prévenir la ségrégation et faciliter l'accès aux services. Lutter contre la discrimination.</p> <p>Soutien aux nationaux. Soutenir les citoyens qui subissent des conséquences négatives en matière d'emploi et de services publics par le biais de la protection sociale et des investissements publics.</p>	<p>Accords bilatéraux relatifs à la mobilité professionnelle. Structurer et faciliter les mouvements mutuellement bénéfiques. Baisser les coûts de recrutement.</p> <p>Développement des compétences. Créer des partenariats pour le développement des compétences recherchées sur les marchés du travail nationaux comme internationaux.</p>
LORSQUE LES COMPÉTENCES DES RÉFUGIÉS NE SONT PAS EN DEMANDE (FAIBLE ADÉQUATION, ET MOTIF DE CRAINTE)		
PAYS HÔTE Gérer dans une perspective de moyen terme et renforcer l'adéquation	COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE Partager les coûts avec les pays d'accueil	
<p>Institutions et instruments. Intégrer l'aide aux réfugiés dans les ministères de tutelle. Élaborer des cadres de financement durable.</p> <p>Mobilité interne. Faciliter et encourager les mouvements des réfugiés vers là où se trouvent les opportunités.</p> <p>Autonomie. Permettre aux réfugiés d'accéder à des emplois sur le marché du travail formel.</p> <p>Inclusion dans les services nationaux. Fournir des services éducatifs, sanitaires et sociaux aux réfugiés à travers des systèmes nationaux.</p>	<p>Partage des responsabilités. Prévenir ou résoudre les situations qui ont provoqué la fuite des réfugiés. Fournir des financements suffisants à moyen terme. Augmenter les possibilités de réinstallation. Élargir la base de soutien au-delà des principaux contributeurs actuels. Développer des approches régionales.</p> <p>Solutions. S'efforcer de trouver des « solutions durables » (retour volontaire, intégration sur place ou réinstallation). Créer des statuts innovants qui assurent la protection de l'État et l'accès aux opportunités à moyen terme.</p>	
LORSQUE LES COMPÉTENCES DES MIGRANTS NE SONT PAS EN DEMANDE (FAIBLE ADÉQUATION, ABSENCE DE MOTIF DE CRAINTE)		
PAYS D'ORIGINE Réduire la nécessité de la migration de détresse	PAYS DE TRANSIT Assurer la coordination avec les pays de destination	PAYS DE DESTINATION Respecter la dignité des migrants
<p>Résilience. Renforcer la protection sociale. Créer sur place des solutions de substitution à la migration transfrontalière.</p> <p>Éducation. Développer des compétences qui permettent aux gens d'avoir plus d'options.</p> <p>Inclusion. Promouvoir un développement vert et inclusif. Favoriser l'adaptation au changement climatique.</p>	<p>Coopération. Collaborer avec le pays de destination pour absorber les migrants ou les renvoyer dans des conditions humaines (pour le dernier pays de transit).</p>	<p>Respect. Traiter tous les migrants avec humanité.</p> <p>Protection complémentaire. Renforcer la cohérence du système actuel pour protéger les personnes à risque qui ne sont pas des réfugiés.</p> <p>Voies légales. Changer les incitations des migrants en établissant des voies légales pour les travailleurs pour lesquels il y a une demande, y compris pour les moins qualifiés.</p> <p>Répression. Gérer les retours nécessaires avec humanité. Réprimer les passeurs et les employeurs abusifs. Renforcer les capacités institutionnelles pour le traitement des entrées.</p>
UNE POLITIQUE MIGRATOIRE DIFFÉRENTE		
DONNÉES ET ÉLÉMENTS FACTUELS	INSTRUMENTS FINANCIERS	NOUVELLES VOIX
<p>Harmonisation. Harmoniser les méthodes de collecte de données.</p> <p>Collecte de données. Investir dans de nouveaux types d'enquêtes pour étayer l'élaboration de politiques.</p> <p>Données ouvertes. Encourager la recherche en faisant en sorte que les données soient largement accessibles, tout en garantissant la confidentialité des informations sur les migrants et les réfugiés.</p>	<p>Instruments nouveaux ou élargis. Mettre au point des instruments à moyen terme pour soutenir les pays d'accueil de réfugiés. Fournir une aide extérieure aux pays à revenu faible ou intermédiaire qui accueillent des migrants moins bien adaptés.</p> <p>Meilleure utilisation des instruments existants. Encourager la participation du secteur privé. Aider les pays d'origine à valoriser la migration pour se développer. Encourager la coopération bilatérale et régionale.</p>	<p>Pays concernés. Créer des coalitions entre les pays confrontés à des défis communs.</p> <p>Acteurs nationaux. Assurer la participation d'un large éventail de parties prenantes aux processus décisionnels.</p> <p>Voix des migrants et des réfugiés. Développer des systèmes de représentation et de responsabilisation pour faire en sorte que la voix des migrants et des réfugiés soit entendue.</p>

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2023.